



Internet haute vitesse en région

Les MRC du Granit et Des Sources dénoncent la vision gouvernementale et demandent l'aide de la population

Lac-Mégantic, le 30 novembre 2020 - Réunis virtuellement hier en séance à huis clos du conseil des maires, les élus de la MRC du Granit et de la MRC des Sources, ont adopté une résolution et discuté des projets de desserte des services internet dans leur MRC pour les secteurs non ou mal desservis.

En effet, ces discussions viennent en réaction aux décisions qu'a prises récemment le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) à l'effet de permettre à la compagnie Xplornet de couvrir certaines municipalités de leur territoire. Selon les informations qui circulent, cette même compagnie s'apprête également à obtenir l'accord du MEI pour voir l'entièreté des territoires de la MRC du Granit et de la MRC des Sources sous sa gouverne, éliminant ainsi toute concurrence pour l'obtention d'aides financières visant à brancher les résidences non ou mal desservies.

« Il ne faut pas se leurrer, le gros problème de nos territoires demeure qu'ils sont majoritairement mal desservis pour cause des décisions gouvernementales prises dans le passé. Aujourd'hui, le gouvernement du Québec s'apprête à refaire la même erreur en laissant faire main basse sur nos territoires à des compagnies offrant une technologie qui ne convient pas au milieu et à la topographie du territoire. C'est inconcevable! » a affirmé la préfète de la MRC du Granit, Madame Marielle Fecteau.

Les élus dénoncent donc la façon dont le ministère attribue les territoires aux compagnies de distribution internet. Cette façon de faire laisse présager un net désavantage pour la population et est à l'encontre de l'esprit des subventions qui est de rendre accessible partout et à un coût comparable un service internet à haute-vitesse.

« Il n'est pas normal que le gouvernement ne considère pas les processus démocratiques et décisionnels des gouvernements de proximité en octroyant un soutien à des projets qui vont à l'encontre des volontés locales. Nous faisons des efforts majeurs pour soutenir le développement de nos régions à long terme, développement qui passe entre autres par l'appui aux entreprises qui font tout leur possible pour prendre le virage numérique, surtout en cette période plus difficile », a ajouté le préfète de la MRC des Sources, Monsieur Hugues Grimard.

Les MRC consacrent d'ailleurs d'importantes sommes provenant du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et de leurs fonds propres pour poursuivre la caractérisation de leurs territoires en fonction du déploiement d'une technologie filaire qui répond à la volonté régionale de soutenir l'émergence du numérique et de ses activités connexes sur leurs territoires.

« Pour nous, il n'y a pas de compromis possibles, le service doit être filaire pour empêcher la variation du réseau et offrir un service optimal à nos citoyens. Notre MRC a d'ailleurs donné son appui à trois télécommunicateurs pour qu'ils déposent des projets au programme Régions branchées du Québec et au Fonds Large bande du CRTC pour les secteurs non ou mal desservis de son territoire. Ces projets répondant au critère de la technologie filaire requise. Ce que le gouvernement du Québec s'apprêterait à faire est un grave manque de respect pour le travail accompli par le milieu qui s'est penché sur la question de façon sérieuse et qui sait ce qu'il convient d'offrir comme service à la population pour respecter les aspects de performance, de coûts et de fiabilité, » précise la directrice générale de la MRC du Granit, Madame Sonia Cloutier.

« En cette période de pandémie, l'accès à internet haute-vitesse est devenu un enjeu de société. Ne serait-ce que pour l'attractivité, le développement économique, la création d'emplois, le soutien aux travailleurs autonomes et surtout, pour l'accès à l'éducation, du primaire jusqu'à l'université, notre population mérite un service à la hauteur de ses aspirations, » de conclure Frédéric Marcotte, directeur général de la MRC des Sources.

Preuve que les territoires sont mal desservis, à de nombreuses reprises, les élus doivent composer fréquemment avec des problèmes de connexions lors de leurs délibérations.

Demande d'aide de la population

Dans ce contexte, les élus demandent la collaboration des citoyens afin de rappeler au gouvernement et au ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, toute l'importance de ce dossier pour le milieu en procédant à un test de vitesse (speed test).

Il suffit de se rendre au <https://performance.cira.ca/> pour effectuer ce test. La plate-forme produira un rapport, selon la géolocalisation ou le code postal, qui sera ensuite remis aux MRC qui s'assureront de faire suivre les résultats au ministre Fitzgibbon et aux députés provinciaux de leur territoire respectif.

Sources :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
Tel. 819 583-0181 poste 117
vlachance@mrcgranit.qc.ca

Johanie Laverdière
Directrice du développement des communautés
MRC des Sources
Tel. 819 879-6661, poste 222
communication@mrcdessources.com